

Ville d'OBERNAI



Plan Local d'Urbanisme

Révision simplifiée N°2

Création d'une filière avicole Label Rouge pour le lycée agricole d'Obernai

I. Note de présentation

Révision simplifiée n°2

Projet de dossier soumis à enquête publique

A Obernai le

Le Maire
Bernard FISCHER



Sommaire

| | |
|---|----------|
| <i>1. Le projet de développement d'une filière avicole du lycée agricole d'Obernai.....</i> | <i>3</i> |
| <i>2. Localisation du projet «poulet Label Rouge» et accès.....</i> | <i>4</i> |
| <i>3. Descriptif du projet.....</i> | <i>5</i> |

I. Le projet de développement d'une filière avicole du lycée agricole d'Obernai

Le projet du lycée agricole d'Obernai (établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricole du Bas-Rhin (EPLEFPA)) consiste en la mise en place d'une filière avicole « Label Rouge » s'inscrit dans le cadre de l'extension de la ferme pédagogique du lycée d'Obernai, spécialisée dans la culture et l'élevage.

Le développement de cette nouvelle filière traduit la volonté de diversification des activités et de recherche de qualité :

- Ce projet émane d'une demande de la filière et de la profession agricole ;
- Il permet une nouvelle production et diversification pour l'exploitation afin de renforcer la situation économique ;
- Il constitue un outil pédagogique et d'expérimentation. Ce projet fera partie d'un projet national pour l'aménagement des parcours extérieurs ;
- Il constitue un outil expérimental pour la filière pour développer de nouvelles perspectives dans le cadre de l'agriculture durable ; une conversion sur 2 à 3 ans est prévue pour passer en agriculture biologique ;
- Il favorise une production de qualité, locale, avec une filière céréales - élevage proche des consommateurs ;
- Il permet de renforcer l'équipe des techniciens de l'exploitation en complément du projet «Biogaz».

Ce projet de développement du lycée s'inscrit dans la poursuite de la recherche de performance et de qualité dans la production agricole, en mettant également en relation le monde enseignant (et élèves), la recherche (INRA notamment) et le monde agricole.

Ce projet permettra également de sensibiliser le grand public sur l'évolution des processus de productions agricoles respectueux de l'environnement : en relation avec l'office du tourisme, de façon ponctuelle, des visites pourront être organisées.

Depuis plusieurs années, des investissements et efforts sont réalisés au sein du lycée pour assurer un niveau d'excellence :

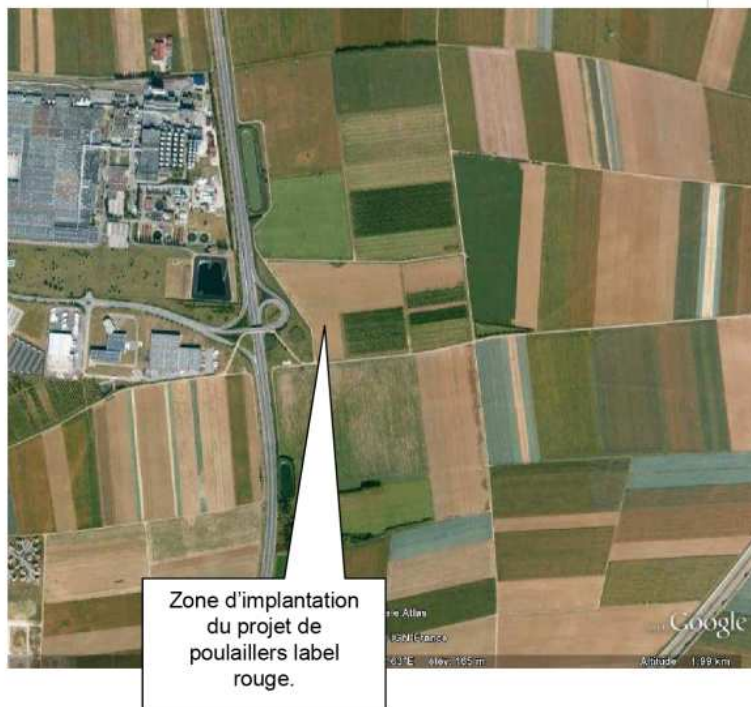
- 1998 : le projet houblonnier (800 000 euros d'investissement) ;
- 2000 : développement d'un réseau d'irrigation sur 65 ha ;
- 2004 : évolution de l'alimentation de jeunes bovins avec la luzerne ;

- 2005 : augmentation du cheptel de 80 à 160 jeunes bovins (170 000 euros d'investissement) ;
- 2007 : rénovation de stockage de silos (180 000 euros d'investissement) ;
- 2009 : augmentation du cheptel de 160 à 240 jeunes bovins dans un nouveau bâtiment équipé de 615 m² de panneaux photovoltaïques.

2. Localisation du projet «poulet Label Rouge» et accès

Le site à projet se situe à l'Est de la RD 500, à hauteur du site du lycée agricole qui est situé à l'Ouest de la RD 500. L'accès au site est possible depuis l'échangeur existant sur la RD 500.

La liaison entre le site du lycée et le site à projet se fait via un chemin d'exploitation en passant par-dessus la RD 500 et permettant ainsi une relation aisée et sécurisé entre les deux parties du site du lycée.



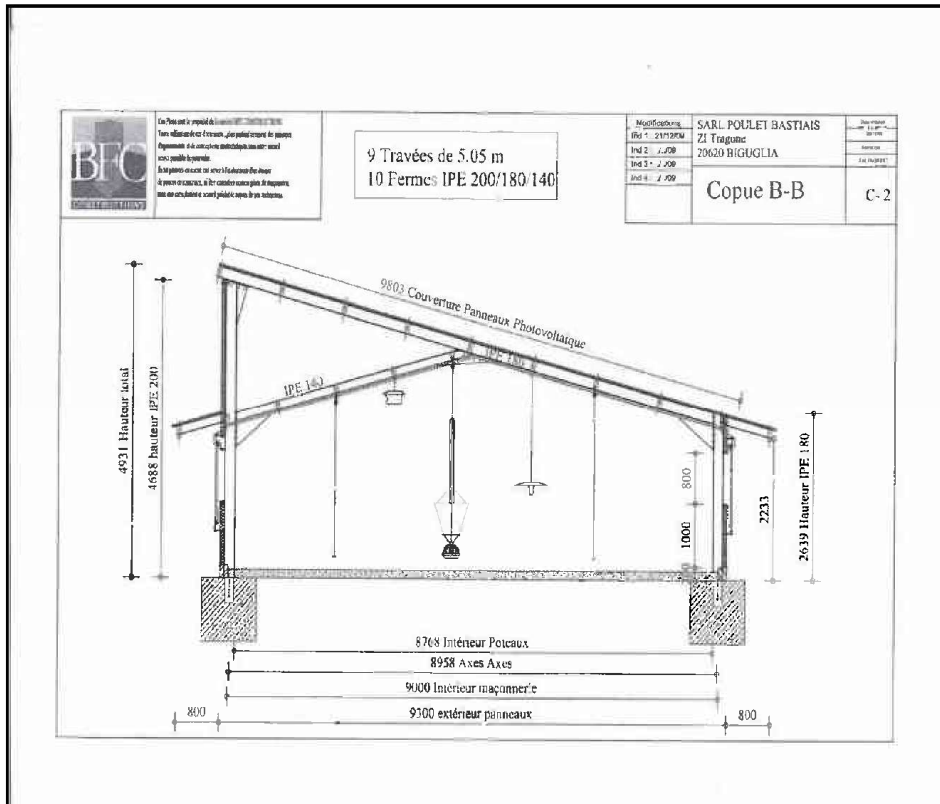
3. Descriptif du projet

Le projet consiste à créer deux bâtiments (poulaillers) de près de 500 m² chacun ; ceux-ci permettront d'élever 8 800 poulets (2 X 4 400). Les animaux seront élevés sur litière paillée et nourris avec des mangeoires.

Chaque bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques en toiture.

Chaque bâtiment aura un parcours pour les volailles qui sera aménagé par des plantations d'arbres et de haies.

Croquis descriptif des bâtiments (les bâtiments seront réalisés selon l'option double-pente) :



Les bâtiments seront implantés sur la partie Ouest du terrain comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



